



« L'Évangile nous appelle à protéger les plus faibles, à défendre l'innocence et à faire de la compassion une réalité tangible.

Dans l'Église, maison de Dieu et refuge pour tous, il est impératif de travailler ensemble pour faire de chaque espace un lieu sûr et protecteur, où les mineurs et les personnes vulnérables sont entourés de bienveillance, de soin, de respect de leur dignité.

La violence sexuelle, les abus d'autorité, les abus spirituels et l'emprise sous toutes leurs formes n'y ont aucune place.

Notre foi se transmet non seulement par des paroles, mais par la justesse de nos actes, par une vigilance partagée et par une bienveillance protectrice.

Ensemble, refusons enfin, la culture du silence et le climat d'omerta qui ont, trop longtemps, laissé les abus se perpétrer dans l'ombre.

Faisons de l'Église un havre où chaque enfant, chaque personne vulnérable, est vue, entendue et gardée en sécurité.

Ensemble, protégeons, veillons, et marchons dans la vérité pour que tous soient libres d'aimer et de grandir en sécurité.

Parce que la prévention et la formation sont essentielles pour créer un environnement sûr et protecteur pour tous les mineurs et les personnes vulnérables qui participent à nos activités, engageons-nous à acquérir les compétences nécessaires pour identifier et prévenir les situations de risque.

Ainsi nous développerons, loin de toute suspicion, un climat de sécurité et de confiance pour tous les acteurs de la pastorale, dans un esprit de respect et de protection mutuelle.

C'est dans cet engagement commun, dans cette conversion du cœur et des pratiques, que nous témoignons le plus de l'amour de Dieu pour les plus petits qui sont les siens ».

Dominique Autin Crenet
déléguée épiscopale chargée de la protection des mineurs
et des personnes vulnérables